DEPARTEMENT DES YVELINES Arrondissement de RAMBOUILLET Canton d'AUBERGENVILLE COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID: 078-217800341-20220331-04FDCCOMMERCE-DE

Ν°	MOIS	ANNEE
04	MARS	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme COURREGE.

Etaient absents excusés : M. BLONDEAU a donné pouvoir à M. CAPELLE

M. DE LAROCHE a donné pouvoir à M. BERTHON Mme SCHMIT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Etaient absentes: Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	24 mars 2022

Objet : DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS POUR EQUIPER LE RELAIS D'AUTEUIL DE POMPES A CHALEUR

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16, Vu la délibération du Conseil Communautaire 20-054 en date du 14 octobre 2020, approuvant l'ouverture d'un fonds de concours à destination des communes Vu la réhabilitation énergétique du bâtiment communal, Relais d'Auteuil sis au 34 Grande Rue

Considérant que la commune d'Auteuil le Roi, souhaite mettre en conformité le système de chauffage du Relais d'Auteuil pour des raisons économiques et énergétiques, pour un montant HT de 25 160 € soit un montant TTC de 30 192 € € selon les trois devis fournis par la société **2P2M**

	HT	TVA	TTC
APPARTEMENT	8 855,00€	1 771,00€	10 626,00€
CHAMBRES	12 385,00€	2 477,00€	14 862,00€
RESTAURANT	3 920,00€	784,00€	4 704,00 €
	25 160,00 €	5 032,00 €	30 192,00 €

Considérant que le montant éligible est de **25 160** € et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par voix 13 POUR

Décide de demander un fonds de concours pour équiper de pompes à chaleur le Relais d'Auteuil, à hauteur de **12 580** €.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID: 078-217800341-20220331-04FDCCOMMERCE-DE

Autorise le maire à signer tout acte afférant à cette demande

Précise que cette recette sera inscrite à l'article 13251

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines.

Pour extrait certifié conforme au registre Le Maire Marie-Christine CHAVILLON